

Les Dames de Charité du Coteau offrirent à la Révde Sœur Stéphanie, sup. une bourse de \$215,00. Madame de Salaberry et Madame Dr Danth ont fait beaucoup à notre connaissance pour arriver, à ce beau résultat. Madame Phaneuf offrit ensuite, au nom des anciennes élèves, un bel harmonium.

M. Leblanc, député, se fit l'interprète des sentiments de la Révde Sœur Supérieure. Il le fit avec une grâce charmante et profita de la circonstance pour faire l'éloge de la supérieure et de la première supérieure de l'institution Sœur Marie Louise, présente.

Une Demoiselle du Coteau, ancienne élève, fit pour la circonstance une pièce de poésie qui a certainement de la valeur. Elle était dédiée au Rév. M. Dufour. Nous la reproduisons.

F. A. B.

IL Y A 25 ANS

Première enfance. — Beaux jours du couvent. — Compagnes chéries.
 — Vénérable père. — Sœurs de la fondation. — La famille de
 Beaujeu. — Nuage de deuil. — Souvenir des fêtes éternelles. —
 Souhails.

C'était aux jours si beaux, si purs de mon enfance,
 En ces jours pleins de paix, de douce insouciance,
 Dont le temps qui s'en va sans jamais revenir,
 Un quart de siècle après m'offre le souvenir.
 Je ne connaissais rien que mon pauvre village,
 Je n'avais jamais vu que les flots du rivage,
 Aux bords duquel le ciel déposa mon berceau.
 Mon univers à moi c'était le cher Coteau.....
 Mon Coteau !... ce doux sol de ma terre natale,
 A laquelle à mes yeux nulle autre n'est égale.
 De la maison de Dieu le verdoyant sentier,
 A mes pieds de dix ans seul était familier.